

# Fiche de Données de Sécurité



## 1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

<b>Nom:</b>	LS 6X405G BROWN AEROSOL	<b>Date de Révision:</b>	2/16/2024
<b>Étiquette d'un Produit:</b>	269791	<b>Société/Entreprise:</b>	3/13/2020
<b>Utilisation Recommandée:</b>	Leak Sealer / Aerosols		
<b>Société/Entreprise:</b>	Rust-Oleum Canada (ROCA) 200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8 Canada	<b>Fabricant:</b>	Rust-Oleum Canada (ROCA) 200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8 Canada
<b>Préparée par:</b>	Service des Affaires Réglementaires		
<b>Numéro de téléphone d'urgence:</b>	24 Hour Hotline: 847-367-7700		

## 2. Identification des Dangers

### Classement de la Préparation

#### Symboles du produit



#### Mention d'avertissement

Danger

#### Dangers spécifiques

58% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

#### MENTIONS DE DANGER SGH

Aérosol inflammable, catégorie 1	H222	Aérosol extrêmement inflammable.
Allergène cutané, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 4	H332	Nocif par inhalation.
Cancérogénicité, catégorie 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer.
Toxicité reproductive, catégorie 2	H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
STOT, exposition répétée, catégorie 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Gaz sous Pression; Gaz Compressé	H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

#### SGH étiqueter les conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280	Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
P321	Traitement spécifique (voir notice sur cette étiquette).
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P410+P403	Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C / 122°F.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P203	Obtenir, lire et suivre toutes les instructions de sécurité avant utilisation.
P317	Obtenez de l'aide médicale.
P319	Obtenez de l'aide médicale si vous ne vous sentez pas bien.
P308+P316	EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : obtenir immédiatement une aide médicale d'urgence.
P333+P317	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.

### 3. Composition / Informations sur les Ingrédients

#### SUBSTANCES DANGEREUSES

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Wt.% Range</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
Distillats, Hydrotreated, Léger	64742-49-0	10-25	GHS08	H304
Propane	74-98-6	10-25	GHS04	H280
Carbonate de Diméthyle	616-38-6	10-25	GHS02-GHS06	H225-331
N-Butane	106-97-8	2.5-10	GHS04	H280
Sulfate de Baryum	7727-43-7	2.5-10	GHS07	H332
Xylène	1330-20-7	2.5-10	GHS02-GHS07	H226-315-319-332
Acétate de n-Butyle	123-86-4	2.5-10	GHS02-GHS07	H226-336
Éthylbenzène	100-41-4	1.0-2.5	GHS02-GHS07- GHS08	H225-304-332-351-373
Argile Organophilique	71011-25-1	1.0-2.5	Indisponible	Indisponible
Octane	111-65-9	1.0-2.5	GHS02-GHS07- GHS08	H225-304-315-336
Heptane	142-82-5	1.0-2.5	GHS02-GHS07- GHS08	H225-304-315-336
Cétone n-Amylique Méthylque	110-43-0	1.0-2.5	GHS02-GHS07	H226-302+H332-336
Alcool Méthylque	67-56-1	0.1-1.0	GHS02-GHS06- GHS08	H225-331-370
Dioxyde de Titane	13463-67-7	0.1-1.0	Indisponible	Indisponible
Solvant Stoddard	8052-41-3	0.1-1.0	GHS08	H304-372
Sébaçate Acide, Bis (1,2,2,6,6-Pentaméthyl-4-Pipéridyle)	41556-26-7	0.1-1.0	GHS07-GHS08	H317-361

Noir de Carbone

1333-86-4

0.1-1.0

Indisponible

Indisponible

## 4. Premiers Secours

**En cas de contact avec les yeux:** Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**En cas de contact avec la peau:** Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste. Lavez les articles d'habillement, les chaussettes et chaussures souillés pour les décontaminer avant réutilisation.

**En cas d'exposition par inhalation:** Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

**En cas d'ingestion:** En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait à la victime. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut pénétrer dans les poumons et causer de graves lésions pulmonaires. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

## 5. Mesures de Lutte contre l'Incendie

**En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :** Mousse Filmogène Aqueuse, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Sable Sec, Eau pulvérisée

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** L'eau pulvérisée pourrait s'avérer inefficace. Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis à une chaleur extrême. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent se propager jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Tenir éloigné de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. La perforation du contenant sous pression peut faire éclater le contenant. POINT D'ÉCLAIR EST INFÉRIEUR DE -7°C (20°F). DANGER! EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE!

**Special Fire Fighting Procedures:** On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression. Du matériel de protection complet, y compris un appareil respiratoire autonome, devrait être utilisé. Si on a recours à l'eau, on utilisera de préférence une lance de pulvérisation. Évacuer les lieux et combattre l'incendie à une distance sécuritaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les contenants peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

**Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible):** Ce n'est pas une poussière combustible.

## 6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

**MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ:** Confiner le liquide renversé avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un matériau combustible tel que de la sciure de bois. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la pièce et ramasser le produit à l'aide d'un matériau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'étincelles. Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermes. Ventiler la pièce et ramasser le produit à l'aide d'un matériau absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales. En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales. Ne pas brûler des containers fermés.

## 7. Manipulation et Stockage

**MANIPULATION:** Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas percer ou incinérer (brûler) le contenant, même après utilisation.

**Stockage:** Garder les contenants hermétiquement fermés. Tenir loin de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. Contenu sous pression. Ne pas entreposer à plus de 49°C (120°F). Entreposer les grandes quantités de produit dans des batiments conçus pour l'entreposage de liquides inflammables de classe NFPA I et protégés en conséquence. Tenir loin de la chaleur, des étincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Contenu sous pression. Ne pas exposer à la chaleur ni entreposer à des températures supérieures à 49°C (120°F).

**Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible:** Aucune information.

## 8. Contrôle de l'Exposition / Protection Individuelle

Nom chimique	N° CAS	% en Poids Moins Que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Distillats, Hydrotreated, Léger	64742-49-0	25.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Propane	74-98-6	20.0	N.E.	N.E.	1000 ppm	N.E.
Carbonate de Diméthyle	616-38-6	15.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
N-Butane	106-97-8	10.0	N.E.	1000 ppm	N.E.	N.E.
Sulfate de Baryum	7727-43-7	10.0	5 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.
Xylène	1330-20-7	10.0	20 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
Acétate de n-Butyle	123-86-4	5.0	50 ppm	150 ppm	150 ppm	N.E.
Éthylbenzène	100-41-4	5.0	20 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
Argile Organophilique	71011-25-1	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Octane	111-65-9	5.0	300 ppm	N.E.	500 ppm	N.E.
Heptane	142-82-5	5.0	400 ppm	500 ppm	500 ppm	N.E.
Cétone n-Amylique Méthylique	110-43-0	5.0	50 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
Alcool Méthylique	67-56-1	1.0	200 ppm	250 ppm	200 ppm	N.E.
Dioxyde de Titane	13463-67-7	1.0	0.2 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.
Solvant Stoddard	8052-41-3	1.0	100 ppm	N.E.	500 ppm	N.E.
Sébaçate Acide, Bis (1,2,2,6,6-Pentaméthyl-4-Pipéridyle)	41556-26-7	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Noir de Carbone	1333-86-4	1.0	3 mg/m3	N.E.	3.5 mg/m3	N.E.

### Protection individuelle

**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:** Tout équipement électrique à proximité doit être anti-déflagrant. Appliquer à l'extérieur.

**Équipement de protection respiratoire:** Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur. Un respirateur d'épuration d'air approuvé par NIOSH/MSHA avec la cartouche ou la boîte métallique de vapeur organique peut être permis dans certaines circonstances où on s'attend à ce que des concentrations aéroportées dépassent des limites d'exposition.

**Protection de la peau:** Utiliser des gants étanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau.

**Protection des yeux:** Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

**L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications. Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'équipement de protection individuelle et son application.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

**Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible:** Aucune information.

## 9. Propriétés Physiques et Chimiques

<b>Apparence:</b>	Jet en brume	<b>État Physique:</b>	Liquide
<b>Odeur:</b>	Comme un solvant	<b>Seuil de l'odeur:</b>	N.E.
<b>Gravité spécifique:</b>	0.793	<b>pH:</b>	N.A.
<b>Point de Congélation, °C:</b>	Non Déterminé	<b>Viscosité:</b>	Non Déterminé
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	aucun	<b>Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):</b>	Non Déterminé
<b>Temp. de Décomposition, °C:</b>	Non Déterminé	<b>Limites d'Explosivité, %vol:</b>	0.9 - 9.5
<b>Plage du point d'ébullition:</b>	-37 - 537	<b>Point d'éclair, °C:</b>	-96
<b>Inflammabilité:</b>	Supporte la combustion	<b>Température d'Auto-Inflammation, °C:</b>	Non Déterminé
<b>Taux d'évaporation:</b>	Plus rapidement que l'Éther	<b>Pression de Vapeur:</b>	Non Déterminé
<b>Densité de Vapeur:</b>	Plus lourd que l'air		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

## 10. Stabilité et Réactivité

**Conditions à éviter:** Éviter les températures supérieures à 49°C (120°F). Éviter toutes les sources d'inflammation possibles. Éviter la chaleur excessive.

**Incompatibilité:** Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alcalis forts.

**Décomposition Dangereuse:** Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldhyde.

**Polymérisation Hasardeuse:** Ne se produira pas dans des conditions normales.

**Stabilité :** Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

## 11. Informations Toxicologiques

**EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX:** Provoque l'irritation des yeux. Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'oeil s'il n'est pas enlevé immédiatement.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU:** La substance peut provoquer une légère irritation cutanée. Le contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une irritation. Provoque une irritation cutanée. Des réactions allergiques sont possibles. Peut causer une réaction allergique, sous forme de sensibilisation cutanée, qui devient évidente lors de la réexposition à la substance. Le contact prolongé ou répété peut causer une irritation cutanée. Le contact fréquent ou prolongé peut irriter la peau et causer une démangeaison (dermatite). Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION:** Nocif si inhale. Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION:** La substance peut être nocive si ingérée. Poison, peut être mortel ou causer la cécité si ingérée.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES:** Peut causer des troubles du système nerveux central (narcoïse occasionnant une perte de coordination, une faiblesse, de la fatigue, de la confusion mentale et une vue brouillée) et/ou des lésions. Des concentrations élevées peuvent avoir des effets néfastes sur le système nerveux central (sommolence, étourdissements, nausées, maux de tête, paralysie et vue brouillée) et/ou des lésions. Des recherches ont établi un lien entre la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants et les lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. La surexposition au xylène a été associée à des anomalies du foie, à des lésions des reins, des poumons, de la rate et des yeux, des troubles du système reproducteur, de même qu'à l'anémie, chez des animaux de laboratoire. Les effets sur les humains incluent des anomalies du foie et du cœur. Contient du noir de carbone. On a observé une inflammation chronique, une fibrose pulmonaire et des tumeurs aux poumons chez certains rats ayant été exposés pendant de longues périodes à des concentrations excessives de noir de carbone et à plusieurs particules de poussière fines insolubles. On n'a pas observé de tumeur chez d'autres espèces animales (souris et hamster) dans des circonstances et des conditions d'étude similaires. Des études épidémiologiques portant sur des travailleurs Nord-Américains n'ont indiqué aucun effet néfaste sur la santé cliniquement significatif découlant de l'exposition professionnelle au noir de carbone. Le noir de carbone figure sur la liste du CIRC dans la classe 2B - <Possiblement cancérogène pour les humains> et l'ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists) a proposé de le mettre dans la classe A4 - <Non classe en tant que cancérogène pour les humains>. Une exposition importante n'est pas prévue lors de l'application au pinceau ou lors du séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière provenant du sablage répété de surfaces ou au brouillard de pulvérisation et de la concentration actuelle de noir de carbone dans la formule. IARC énumère l'éthylbenzène comme carcinogène humain possible (groupe 2B). Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B - "Peut-être cancérogène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010) Un contact cutané prolongé ou répété peut provoquer une dermatite. Peut induire des anomalies génétiques. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

**VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE:** Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

### Valeurs de toxicité aiguë

Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentées ci-dessous:

<u>N° CAS</u>	<u>Nom chimique</u>	<u>LD50 par voie orale</u>	<u>LD50 par voie cutanée</u>	<u>Vapeur CL50</u>
64742-49-0	Distillats, Hydrotreated, Léger	>5000 mg/kg Rat	>3160 mg/kg Rabbit	>4951 mg/L Rat
616-38-6	Carbonate de Diméthyle	13000 mg/kg Rat	5000 mg/kg Rabbit	>5.36 mg/L Rat
106-97-8	N-Butane	N.E.	N.E.	658 mg/L Rat
7727-43-7	Sulfate de Baryum	307000 mg/kg Rat	N.E.	N.E.
1330-20-7	Xylène	3500 mg/kg Rat	>4350 mg/kg Rabbit	29.08 mg/L Rat
123-86-4	Acétate de n-Butyle	10768 mg/kg Rat	>17600 mg/kg Rabbit	> 21 mg/L Rat
100-41-4	Éthylbenzène	3500 mg/kg Rat	15400 mg/kg Rabbit	17.4 mg/L Rat
111-65-9	Octane	N.E.	N.E.	>24.88 mg/L Rat
142-82-5	Heptane	N.E.	3000 mg/kg Rabbit	>73.5 mg/L Rat
110-43-0	Cétone n-Amylique Méthyllique	1600 mg/kg Rat	10300 mg/kg Rabbit	N.E.
67-56-1	Alcool Méthyllique	6200 mg/kg Rat	15840 mg/kg Rabbit	N.E.
13463-67-7	Dioxyde de Titane	>10000 mg/kg Rat	6000	N.E.
8052-41-3	Solvant Stoddard	N.E.	>3000 mg/kg Rabbit	25
41556-26-7	Sébaçate Acide, Bis (1,2,2,6,6-Pentaméthyl-4-Pipéridyle)	2615 mg/kg Rat	N.E.	N.E.

1333-86-4 Noir de Carbone

&gt;15400 mg/kg Rat

N.E.

N.E.

N.E. - Non-Établi

## 12. Informations Écologiques

**INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES:** Le produit est un mélange des composantes indiquées. Aucune donnée d'écotoxicité n'a été trouvée pour ce produit.

## 13. Considérations Relatives à l'Élimination

**Élimination:** Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. N'incinerez pas les récipients fermés. Ce produit tel qu'il est fourni est un déchet dangereux inflammable défini par l'US EPA. Éliminer le produit inutilisable comme un déchet dangereux (D001) conformément à la réglementation locale, provinciale et fédérale. Numéro de déchet dangereux EPA (RCRA) : D005 (baryum). Éliminer conformément à la norme U.S. EPA 40 CFR 262 pour les concentrations égales ou supérieures au niveau réglementaire. Niveau réglementaire - 100,0 mg/L.

## 14. Informations Relatives aux Transports

	<u>National (USDOT)</u>	<u>International (IMDG)</u>	<u>Aérien (IATA)</u>	<u>TMG (Canada)</u>
<b>Numéro UN:</b>	N.A.	1950	1950	1950
<b>Nom UN::</b>	Peinture et Produits de Pulvérisation Connexes en Quantité Limitée	Aérosols	Aérosols, inflammables	Aérosols, inflammables
<b>Classe de danger :</b>	N.A.	2	2.1	2.1
<b>Groupe d'emballage:</b>	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
<b>Quantité Limitée:</b>	Oui	Oui	Oui	Oui

## 15. Informations Réglementaires

### Réglementations Fédérales Américaines:

#### Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Gaz sous Pression, Cancérogénicité, Toxicité Aiguë (toute voie d'exposition), Toxicité pour la Reproduction, Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée, Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles (Exposition Unique ou Répétée)

#### Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>
Sulfate de Baryum	7727-43-7
Xylène	1330-20-7
Éthylbenzène	100-41-4
Alcool Méthylque	67-56-1
Copper phthalocyaninesulfonic acid, dioctadecyldimethylammonium salt	70750-63-9

#### LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

**Réglementations des États Américains:****DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE****Attention:** Cancer et Effet Nocif sur la Reproduction - [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).**16. Autres Informations****Evaluations HMIS**

Santé: 2\*    Inflammabilité: 4    Risque physique: 0    Protection individuelle: X

**Classements NFPA**

Santé: 2    Inflammabilité: 4    Instabilité: 0

Réactivité Incrémentale Maximale: 1.12

CE DATE DE RÉVISION: 2/16/2024

**MOTIF DE LA RÉVISION:**

Description de la Révision Modifiée  
 Modification de la Composition du Produit  
 Seuil de Risque de Substance % Modifié  
 Modification des Propriétés de la Substance et/ou  
 du Produit dans la ou les Section(s):  
 01 - Identification  
 02 - Identification des Dangers  
 05 - Mesures de Lutte contre l'Incendie  
 09 - Propriétés Physiques et Chimiques  
 11 - Informations Toxicologiques  
 14 - Informations sur le Transport  
 15 - Informations Réglementaires  
 16 - Autres Informations  
 Énoncé(s) de Révision Modifié(s)

**Légende:** N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Rust-Oleum Canada estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Canada ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.